

Compte-rendu du CA du jeudi 15 septembre 2022 dans les locaux de Solidaires

Présent-e-s : 15 (6 femmes et 9 hommes)

Pour les organisations syndicales nationales (4 personnes) : SNABF Solidaires (Odette Scherrer) ; Solidaires Finances Publiques (Gérard Gourguechon) ; Solidaires SUD Emploi (Suzanne Bellet) ; SUD PTT (Philippe Cornelis).

Pour les Solidaires départementaux (11 personnes) : 14 Basse-Normandie (Jean-Pierre Nunès et Christian Zannier) ; 25 Doubs (Yveline Bahy), 34 Hérault (Odette Amanton, en audio par téléphone) ; 44 Loire-Atlantique (Jacky Chataigner) ; 51 Marne et Champagne-Ardenne (Patrice Perret) ; 59 Nord (Jean-Louis Van De Wièle) ; 75 Paris (Jean-Yves Lefort, Geneviève Mérand) ; 85 Vendée (Denis Turbet-Delof) ; 91 Essonne (Carine Lyon).

Excusé-e-s : Anne Millant (SUD-Rail), Gérard Pertué (SUD CAM), Patrick Disclyn (91 Essonne), Martine Grandcolas et Michèle Clément (54 Meurthe-et-Moselle), Marc Lerbey (44 Loire-Atlantique), Philippe Damoiseau (SUD CT), Michèle Béarez (59 Nord).

Ordre du jour retenu :

I - Quelques points d'analyse du contexte économique, social, syndical, environnemental et politique :

La maison brûle : ce qu'il s'est passé cet été devrait suffire pour convaincre les plus réfractaires quant aux conséquences graves des changements climatiques rapides auxquels on assiste et plus ou moins desquels on participe. Le réchauffement a de nombreuses conséquences, sur la disposition et la rareté de l'eau, sur la végétation et donc sur l'organisation de l'agriculture, sur les sources énergétiques, sur le monde animal, sur la santé des humains, sur l'organisation de l'économie, etc. Il s'agit tout à la fois de décider démocratiquement de comment freiner cette évolution et de quelles nouvelles orientations prendre dans de multiples domaines pour adapter nos vies à cette situation mouvante.

Le gouvernement cogne : le nouveau Président et le nouveau gouvernement sont dans la continuité des précédents. Pendant l'incendie de la planète,

l'accaparement des richesses par les plus riches se poursuit, et la politique des dirigeants est dominée par cet objectif premier. Aucune disposition n'est prise qui viendrait compromettre la profitabilité des capitaux et des investissements. Le 14 juillet, le Président de la République a annoncé un objectif de « sobriété énergétique » et de « planification écologique ». Là encore, on peut se douter qu'il s'agit plus de communication que de tournant idéologique de la part de celui qui, il n'y a guère, se gaussait de ceux qui suivent le modèle Amish et prônent le retour à la lampe à huile. Ces sujets ont été abordés par le Conseil des ministres du 24 août et celui du 31 août. L'urgence effective pour ce gouvernement, ce sont les restrictions d'approvisionnement en gaz et électricité liées à la guerre en Ukraine. Une loi « énergie-climat » est également annoncée.

L'inflation est le moyen de reporter sur le plus grand nombre le poids des dettes résultant d'une sous taxation des plus riches. La question du pouvoir d'achat est un enjeu essentiel et repose celle du partage des richesses. Aucune mesure fiscale n'est envisagée pour faire contribuer les plus riches. Les services publics sont toujours sacrifiés. La réforme des retraites, dans ce cadre, devient ouvertement un moyen de faire des économies budgétaires pour pouvoir financer d'autres dépenses. La politique de la peur est toujours une méthode de gouvernement et les chômeuses, chômeurs et précaires sont de plus en plus fragilisés. Quand, en ouvrant le Conseil des ministres du 24

août, Macron appelle « à la fin de l'abondance, de l'insouciance et de la démagogie », nous savons qu'il ne s'adresse pas à ceux qui utilisent des jets privés, mais à tous ceux qui, déjà, galèrent : il nous annonce, comme d'autre en d'autre temps, « du sang et des larmes ». Il donne le ton.

En face, dans les résistances collectives plus ou moins organisées, nous avons la journée d'action syndicale du 29 septembre (CGT et Solidaires, et d'autres) et la proposition des partis membres de la NUPES d'une journée mi-octobre, discutée au cours d'une réunion large le 23 août, qui a fait l'objet d'un point au BN de Solidaires le 8 septembre.

II - Actualités revendicatives des retraités et retraitées

Depuis la réunion du C.A. du 16 juin 2022, les 9 organisations se sont réunies le mardi 28 juin à la FSU et le mardi 6 septembre à FO. Les personnes retraitées ont toute légitimité pour continuer de protester contre la politique gouvernementale. La « revalorisation » des retraites est nettement inférieure à l'inflation, ce qui fait que cette année, comme les années précédentes, les personnes retraitées vont encore voir leur pouvoir d'achat

décrocher d'environ 2 % de plus. Par ailleurs, la promesse d'une « Loi Grand Âge » est encore repoussée, ce qui repousse donc encore le débat public sur ce sujet. En outre, suite aux scandales révélés dans les EHPAD, aucune orientation nouvelle n'est prise par les pouvoirs publics. Enfin, la situation de l'hôpital public est toujours aussi désespérément catastrophique.

III - Trésorerie

Situation des comptes et réflexions sur l'éventuelle évolution de la cotisation.

IV - Préparation de l'A.G. de l'UNIRS du jeudi 13 octobre 2022 :

- La proposition d'ordre du jour a pu être envoyée le 23 août à toutes les structures (nationales et territoriales).
- Le projet de Rapport d'activité du C.A. a lui aussi été envoyé le 23 août. - Une proposition de Motion d'actualité et d'orientation a été envoyée le 23 août.

Au cours de ce C.A. nous devons déjà débattre des éventuelles remontées reçues des structures afin de voir ce qui semble pouvoir être intégré et ce qu'il faut envoyer de nouveau aux structures pour qu'elles soient mandatées sur des textes mis à jour.

Au cours de ce C.A., nous aurons aussi à finaliser les conditions matérielles d'organisation de notre A.G. La présidence de séance à proposer a déjà été retenue (Carine Lyon). Il reste à décider de l'organisation de l'accueil, du déroulement chronologique de la journée, de la coupure de midi et du repas, de l'invitation à un ou une camarade du Secrétariat National, de l'organisation des débats sur la place de l'UNIRS dans Solidaires et de celui sur l'âgisme.

Un point sera fait sur la Trésorerie et la présence des Commissaires aux comptes

I - Analyse du contexte politique, économique, social, syndical et environnemental

Gérard Gourguechon présente cette analyse à partir du document qu'il a envoyé en amont de ce CA. Ce texte figure en annexe.

Principaux éléments de la discussion

La Vendée (Denis) a été heurtée par les propos de Macron sur l'abondance et l'insouciance. Le gouvernement est incohérent en annonçant de façon permanente la baisse de l'impôt au motif d'une amélioration du pouvoir d'achat ; ceci a pour

conséquence une augmentation des inégalités, la diminution de la démocratie et de ce qui fait sens dans une démocratie à savoir le bien commun. Les prélèvements obligatoires toujours présentés comme insupportables, comportent d'une part les

cotisations sociales qui sont un élément du salaire et qui alimentent la protection sociale et l'impôt qui a pour but d'alimenter les caisses de l'État et des collectivités pour faciliter le « vivre ensemble ». La baisse de l'impôt et l'exonération des cotisations affaiblissent de fait les services publics et pénalisent les citoyens. En même temps, le gouvernement veut encore baisser les impôts des entreprises. La suppression de la Taxe professionnelle puis celle de la Taxe d'habitation privent les collectivités territoriales de ressources indispensables : la conséquence directe c'est une diminution des moyens des collectivités locales, un renforcement des pouvoirs de l'État central, et une diminution des prestations sociales et des services publics relevant des collectivités territoriales.

La démocratie est aussi mise à mal avec la « réforme » de l'assurance chômage et celle des retraites qui passerait dans le PLFSS. Les chômeuses et chômeurs sont toujours considérés comme des fainéants.

Les superprofits, on ne sait pas ce que c'est en France (dixit Lemaire), mais l'Europe annonce leur taxation à 33 % ! Quelle cohérence ?

La faiblesse de la réaction citoyenne et sociale nous interpelle, alors que l'abondance ne concerne pas une majorité de la population, loin de là. Le 29 septembre n'est porté que par 3 organisations syndicales... et ne s'annonce pas fort. Nous devons nous interroger sur les moyens d'élargir les résistances et les oppositions.

La gauche veut-elle s'adresser au peuple qui se tourne vers le RN ?

Une manifestation nationale avec la NUPES ? Les avis sont partagés quant à la proposition de la NUPES, pour les uns, plus nous serons nombreux, mieux c'est, mais d'autres sont méfiants de la récupération politique. Les discours de Mélenchon n'ont pas aidé au regroupement. Et nous n'entendons pas assez les Verts ou le PS.

Le Nord (Jean-Louis) craint la faiblesse des manifestations et constate le refus de personnes en retraite d'aller manifester. Le RN récupère les gens du milieu populaire ; ainsi, il y a beaucoup d'élus RN dans le Pas-de-Calais. Les autres partis que la FI dans la Nupes ne sont pas audibles. L'Humanité annonce la manifestation nationale le 16 octobre et cite Solidaires comme le seul syndicat ayant dit non pour y participer. Nous avons débattu de la proposition de la NUPES ; des camarades craignent la récupération politique et se doutent que les journalistes interrogeront plus Mélenchon que les syndicalistes. Un tract est-il prévu pour le 29 ? (Réponse immédiate : oui, il y en a déjà sur le site de Solidaires, celui du G9 est en cours).

Le préfet du Nord interdit toute manifestation dans le centre-ville de Lille et renvoie les manifs dans des déserts.

La Loire-Atlantique (Jacky) se réunit mardi prochain. Les crises se cumulent (sanitaire, alimentaire, climatique, énergétique, et surtout démocratique) L'extrême-droite progresse en Europe : la Suède, l'Italie, ... La Belgique, l'Angleterre protestent contre l'inflation, particulièrement le coût des factures énergétiques. Macron a supprimé la redevance de la télévision, c'est scandaleux et cela illustre son combat contre le service public, y compris le service public audiovisuel. Il présente cela comme une mesure de pouvoir d'achat.

La fin de vie va faire l'objet d'une « concertation », encore une fois sous la forme d'une convention citoyenne. Il nous faudra être présent sur ce dossier. La manifestation Nupes : c'est dommage qu'une convergence ne soit pas possible, avec aucune hiérarchisation entre les organisations. Ça semble difficile avec Mélenchon.

Patrice complète sur la fin de vie. Suite à une position publique de Macron, le Comité national consultatif d'éthique (CCNE) a dû répondre à la question « Faut-il aller plus loin dans l'accompagnement de la fin de vie que la loi Claeys-Leonetti de 2016, qui avait autorisé la « sédation profonde et continue » jusqu'au décès pour des malades atteints d'une « affection grave et incurable » ? Dans son avis rendu public mardi 13 septembre, le CCNE a jugé possible une aide active à mourir « sous conditions strictes ». Macron a annoncé une convention citoyenne en octobre. Prévue pour durer six mois, elle est conçue comme le préalable à un nouveau texte, attendu en 2023, qui pourrait être soumis aux parlementaires ou à un référendum.

La voie est ouverte à la légalisation d'une « aide active à mourir », assortie de « conditions strictes », mais aussi de préalables, parmi lesquels le renforcement des soins palliatifs ou l'organisation d'un débat national. Le CCNE écrit « La possibilité d'un accès légal à une assistance au suicide devrait être ouverte aux personnes majeures atteintes de maladie grave et incurable, provoquant des souffrances physiques ou psychiques réfractaires, dont le pronostic vital est engagé à moyen terme ». L'avis majoritaire dans le CCNE a toutefois fait l'objet d'une réserve, signée par huit de ses membres qui craignent que le suicide assisté remplace la difficulté d'accès aux soins palliatifs. A suivre...

La Basse-Normandie (Jean-Pierre) note que le Nord ne peut pas manifester au centre, mais n'est-ce pas l'occasion de s'adresser aux quartiers populaires et d'y être présents ? Nous ne voyons plus les personnes qui applaudissaient aux balcons le personnel de la santé ; ils n'étaient pas aux manifestations pour défendre l'hôpital public. Nous restons trop entre nous, nos communications ne touchent pas tout le monde.

L'Hérault (Odette) au sujet de la proposition de la Nupes, pense que chaque organisation souhaite garder ses adhérents et certaines mènent des opérations de racolage. Les syndicats sont différents des partis politiques, ils doivent garder leur impartialité. Le syndicalisme perd pied, se retourner vers les partis ne résoudra rien, ne permettra pas de gagner des adhérent-es, et ne rendra pas le syndicalisme plus fort.

Paris (Jean-Yves) : le 29 a été lancé, au départ, par les organisations syndicales, collectivement ; la Nupes n'en a pas tenu compte, ne s'en est pas occupée alors qu'elle aurait pu y appeler au lieu de fixer une nouvelle date qui, au départ, était le 2 octobre, en fonction de l'ouverture de la session parlementaire. Le communiqué Unirs est bien, cela aurait été mieux qu'il vienne de la part de Solidaires. Quelle suite des actions ? Que faire en novembre pour être visibles ?

L'indexation des minima sociaux et des aides, est cruciale compte-tenu de l'augmentation des prix, des loyers et de la forte augmentation des demandes et des inscriptions aux organisations caritatives. Les projets de tracts des 9 sont bien, mais il faut insister sur la faiblesse de « l'augmentation » des 4 % des aides, notamment du RSA. L'énergie ne pourra plus être payée si elle augmente de 15 %. Le conseil de défense passe du sanitaire à d'autres thèmes, il contourne le Parlement. C'est une opacité supplémentaire et un détournement démocratique.

Paris (Geneviève) est navrée de constater le poids de la « déploration ». Tous les écrits sont bons, le constat est indéniable tout comme la nécessité d'une autre société, mais que fait-on ? Nous « déplorons beaucoup, mais après ? Il faut « voir les gens », aller sur les marchés, se confronter à la population, essayer de comprendre le vote RN et l'apathie face à une mobilisation, ... pour qu'ils soient là dans les actions. Le syndicat est là pour se battre, même si des bureaucrates l'ont dévoyé. Frapper ensemble permet de créer le rapport de forces, il ne faut pas baisser les bras.

La Basse-Normandie (Christian) estime qu'on pourrait se servir de la NUPES comme d'un tremplin, même si les dirigeants des partis qui la compose sont très critiquables. La charte d'Amiens dit aussi qu'il faut se débarrasser du salariat et du patronat : sommes-nous certains que la base de Solidaires soit sur cette position ? si nous étions dans la manifestation avec la NUPES, nous pourrions changer les choses dans les rapports de forces à gauche. Les syndicats ont beaucoup perdu en effectifs et en audience. Solidaires seule ne peut pas peser.

Le gouvernement joue bien, divise en mettant en avant la guerre sanitaire puis la guerre en Ukraine. Nous devons nous unir, dépasser la trahison de la gauche, nous nous souvenons de 1982/1983, de Jospin et de ses trahisons ; et nous devons oublier ce qui nous révolte aujourd'hui dans les propos de certains dirigeants politiques.

La Vendée (Denis) a aussi discuté de la dynamique à créer et de la volonté d'aller voir les gens pour leur parler du quotidien. La Vendée pense qu'il faut informer et alerter sur des éléments concrets. Elle a sélectionné des thèmes concernant le quotidien : la dégradation de l'accès aux soins en Vendée, la difficulté de l'accès aux Ehpad en Vendée, les évolutions du pouvoir d'achat avec des chiffres sur les inégalités en Vendée, la disparition des services publics et l'extension des Maisons France services dans le département. Chacun de ses thèmes fera l'objet de discussions puis de la diffusion d'un tract sur les marchés et enfin d'une rencontre avec les élu-es (tous macronistes) et avec l'ARS.

SNABF (Odette) constate que nous, nous sommes surinformés par rapport au plus grand nombre et que dans son entourage, des gens ne sont au courant de rien : l'utilité des impôts et des cotisations sociales, indispensables pour avoir droit à une bonne retraite. Nous devons informer et contester la baisse des cotisations sociales. Il faut réhabiliter l'impôt.

Le Nord (Jean-Louis) a discuté de la proposition de la Nupes et de la nécessité d'expérimenter d'autres pistes d'actions, notamment avec les partis politiques. Les déserts médicaux s'étendent, des médecins quittent l'hôpital, moins rémunérateur que le privé. Le CCAS veut se débarrasser des Ehpad et les vendre au privé, ce qui suscite une mobilisation CGT, Solidaires, SUD Santé sociaux. Nous disons que la santé n'est pas une marchandise, mais les gouvernements continuent d'agir comme si c'était un bien à vendre.

Calvados (Jean-Pierre) informe que le G9 du Calvados a émis une déclaration au CDCA, pour avoir des informations sur l'enquête dans les Ehpad, notamment auprès d'Orpéa. Un établissement (un EHPAD privé) a été mis sous tutelle pour malversations. La rénovation de 5 Ehpad publics est accompagné de la suppression de 100 lits.

Il rappelle une déclaration envoyée à l'Unirs en mai, restée sans réponse, qui demande une coordination de toutes les Udirs pour rechercher le règlement départemental d'aide sociale (RDAS) en faveur des personnes âgées élaboré par leur conseil départemental et de répondre à quelques questions, et coordonner une campagne sur l'ASH.

Et il rappelle la question du Loiret qui demande si l'Unirs et les structures départementales pouvaient se porter partie civile ?

Le Doubs (Yvelyne) ne l'a pas mandatée car le groupe se délite et n'a pas répondu à ses sollicitations. Il n'y a plus que 3 ou 4 camarades qui viennent aux réunions. À quoi servent les actions quand le groupe reste à quatre personnes ? Cela interpelle sur le bénévolat : une épicerie sociale vit avec des bénévoles très volontaires qui se sentent plus utiles que dans un syndicat et des manifestations. Le syndicalisme pourrait être plus présent dans ces associations qui vivent avec des retraité-es. Personnellement, elle y intervient depuis un certain temps et s'y trouve bien.

L'Essonne (Carine) est active mais a été très occupée par la tenue du stand Solidaires à la fête de l'Humanité qui se tenait dans le département de l'Essonne. Les distributions sur les marchés sont fréquentes et permettent de discuter. Les représentants syndicaux Solidaires d'Amazon s'implantent. Carine pense que Macron parle pour lui quand il cause de l'abondance, car nous, nous ne la connaissons pas et nous ne demandons pas l'abondance mais un partage équitable. Dresser les

Synthèse des interventions

Gérard Gourguechon remercie les intervenant-es pour avoir enrichi le débat dont il ressort quelques éléments principaux :

- **La fin de vie**, présente déjà dans le dossier revendicatif de l'UNIRS, va être enrichie de l'actualité.
- **Le bénévolat** représente un vrai sujet. Le restau du cœur du Val-de-Marne est pris en charge par des bénévoles « humainement bien, » souvent de gauche, quasiment jamais racistes, mais il ne comble pas ce que l'État devrait faire. Pour ces

salariés qui travaillent contre les chômeurs soi-disant fainéants, est une tactique classique. Les emplois non-pourvus s'expliquent par les conditions de travail indignes que les jeunes ne veulent pas subir. Ne pas accepter ces sales boulots, c'est une façon de résister.

La réforme des retraites arrive alors que le système n'est pas en péril, comme vient de le rappeler le COR, les économies serviront à payer autre chose. Militer dans le syndicat et dans une association se complètent, permettent une bonne vision de la société.

Paris (Jean-Yves) rappelle que CGT et Solidaires ont annoncé en premier des manifestations pour le 29 septembre, les politiques auraient pu y appeler aussi, au lieu d'en imposer une autre. Les partis politiques, et particulièrement LFI, voulaient avoir la prééminence. Les comptes rendus de Solidaires ont montré la volonté de FI de s'imposer en leader, comme la CGT a l'habitude de le faire. Il semble que FO et la CGT connaissent des problèmes internes. Le bénévolat caritatif est complémentaire et permet de vivre dans l'autre monde avec des personnes démunies, des étrangers, ... Pour récupérer leurs surplus, des magasins, des supermarchés travaillent avec des officines qui se font de l'argent sur le dos des pauvres et bénéficient de déductions fiscales. Ceci est devenu, en partie, un nouveau « business ».

Loire-Atlantique (Jacky) : à l'initiative de FO, le G9 se mobilise dans le département contre la fermeture de 5 petites structures dirigées par des mutuelles, bien implantées dans des quartiers. La petite taille, humaine, était un choix. Les administrateurs, des mutuelles, mettent en avant un déficit qui se discute. Un rassemblement se prépare devant le Conseil départemental en octobre. Les fondations, comme LVMH, bénéficient aussi de déductions fiscales et leur « mécénat » est souvent aidé par des fonds publics !

bénévoles, c'est un moyen personnel de voir une des réalités du monde, mais avec une population de bénéficiaires qui se comporte souvent en consommateur de ce fonctionnement sans se poser de questions sur la société.

- **La Nupes** : la bonne question, c'est certainement de savoir qui a la prééminence ? Au BN de Solidaires du jeudi 8 septembre, des structures voulaient un « tous ensemble », sans se poser la question du coût d'une manifestation nationale (soit les syndicats co-participent effectivement, et ça va nous coûter très cher, soit les syndicats ne

payent rien, et on estime que la Nupes paiera, ce qui, de fait, nous mettra sur son porte-bagages). D'autres structures refusaient tout net de signer quoi que ce soit avec des partis politiques contre lesquels, il n'y a guère, il a fallu se mettre en grève contre eux quand ils étaient au pouvoir. Ce n'est pas simple. En ce qui concerne le fait, comme il a été dit par quelques camarades « qu'on n'entend pas assez le PS et Les Verts, notamment par rapport à LFI » ; il est probable aussi qu'il y a des débats internes dans ces organisations, voire des tensions, et d'un niveau plus élevé qu'au sein de LFI. Les tensions au sein des partis politiques de gauche, ça concerne les partis politiques et nous n'avons pas à nous en mêler. C'est aussi le fait qu'ils ont des programmes un peu différents, sinon ils seraient tous dans le même.

À Solidaires, nous sommes petits, mais présents, et surtout nous affichons que nous sommes « pour la double besogne » pour les organisations syndicales :

- nous agissons tout d'abord sur les conditions de travail, sur les salaires, sur la « vente » de la force de travail. Quand nous faisons ceci, nous restons enchaînés dans les entreprises mais en négociant le poids et la longueur de la chaîne.
- Mais, à Solidaires, nous prétendons aussi agir pour l'émancipation de la classe ouvrière « qui sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes », ce qui implique et interdit toute subordination, au patron et au capitalisme bien entendu, et à tout parti politique qui a vocation à accaparer notamment l'appareil d'État, le législatif et l'exécutif.

Mélenchon considère l'indépendance syndicale comme un vieux truc ; pour nous, c'est peut-être « un vieux truc », mais ça reste valable et une référence pour nous (comme plein d'autres « vieux trucs » qui sont toujours valables, et comme plein de « nouveaux trucs » dont nous ne voulons pas, malgré leur nouveauté). À Solidaires, nous parlons de société autogestionnaire, ça voudra dire qu'il faudra y décider de la place des partis politiques, de la place des syndicats, et de la place de la masse des travailleuses et des travailleurs, qui sont le collectif large. Aujourd'hui, la gauche n'est pas encore au gouvernement et c'est déjà elle qui nous dirait ce que nous devrions faire. Ça augure mal pour demain ! Il y en a qui voudraient rejouer 1981 et pas 1936. On nous dit déjà « manifestez tel jour et à telle heure » ! Se rassembler pour être plus fort ne doit pas faire oublier l'émancipation de la classe ouvrière.

- **L'absence de problème financer des retraites**, c'est le communiqué sorti hier. La volonté de faire des économies pour baisser les impôts est une argumentation qui change par rapport à l'ancienne sur l'équilibre financier. Il faudrait travailler plus pour laisser de l'argent aux riches.

Cette synthèse relance les échanges sur la proposition de la Nupes et sur l'indépendance syndicale. Un camarade revient sur la nécessité d'essayer de construire « avec eux », dans le respect réciproque « sinon on a un discours aussi boutiqueur qu'eux ». Cette unité serait un tremplin de l'unité pour le rapport de forces, ...

II - Actualités revendicatives des retraitées et retraités depuis notre C.A. du 16 juin 2022

Les 9 organisations de retraité·e·s

Patrice Perret rappelle le contenu des deux réunions des 9 organisations pour introduire la discussion.

Les 9 organisations de retraité·e·s se sont réunies mardi 28 juin 2022.

La discussion sur le contexte a montré une convergence de l'analyse. Le résultat des élections législatives bouleverse le champ politique avec un Président qui ne dispose pas d'une majorité à l'Assemblée nationale. L'extrême droite se renforce, arrive en force à l'Assemblée et récupère de l'argent. Elle a bénéficié du rejet de Macron et de la démagogie de Le Pen, notamment sur l'âge de

départ en retraite, mais elle devrait se démasquer lors de ses votes à l'Assemblée. La Nupes a mis le social dans les campagnes électorales, a montré qu'une alternative était possible, elle représente une force d'opposition importante. Macron n'a pas fait campagne, il s'est contenté de critiquer les « deux extrêmes », ce qui n'a pas permis l'habituel réflexe républicain et a fait élire des RN.

Macron a pris une claque, quelques « poids lourds » (notamment trois ministres) ont été éliminés ... mais il affirme qu'il mettra en route le programme sur lequel il a été élu : réforme des retraites, baisse des impôts, ... Il compte sur un appui d'autres forces, au cas par cas, pour faire passer sa politique. Le pouvoir d'achat reste la première préoccupation, le virus revient, la guerre continue, ... tandis qu'une minorité s'est enrichie, y compris pendant la crise.

Les 9 organisations ont décidé :

- **L'envoi d'un communiqué le soir même de l'annonce du Conseil des ministres sur la revalorisation des pensions au 1^{er} juillet**, pour affirmer que le compte n'y est pas : le 1,1 % du 1^{er} janvier 2022 était censé solder le passé au 1^{er} novembre 2021 (ce qu'il ne fait pas) et le 4 % au 1^{er} juillet 2022 ne compense pas l'inflation en cours. Le communiqué signalera que les complémentaires ne peuvent pas être oubliées dans la revalorisation.
- **Le principe d'une interpellation des élu-e-s** à la rentrée sur la base du questionnaire aux candidats, à préciser lors de la prochaine réunion des 9 le 6 septembre.
- **La poursuite de l'action pour le pouvoir d'achat, la santé et les services publics**, peut-être dans le cadre de l'action interprofessionnelle décidée par les confédérations (nous savons depuis que CGT et Solidaires appellent le 29 septembre ... et que la CFTC n'y appellera pas, et d'autres).

- **Un calcul précis du montant des pertes de pouvoir d'achat** depuis 2014. Solidaires a envoyé un tableau pour en débattre, il chiffre la revalorisation nécessaire à 11,2 % (7,2 en tenant compte des 4 % du 1^{er} juillet) et le rattrapage du pouvoir d'achat à une « prime » de 3,5 mois de pension (2,5 si la CSG n'est pas prise en compte) ! Cela ne ferait que compenser les pertes selon la mesure Insee de l'inflation hors tabac, qui s'avère inférieure à la réalité subie par les personnes en retraite, ne serait-ce que par la plus forte augmentation de la complémentaire santé dont le tarif augmente avec l'âge. Au-delà, les 9 organisations de retraité-e-s revendiquent l'indexation des pensions selon le salaire moyen et une pension au minimum au SMIC.

Quelle position sur les rencontres avec le RN ?

La CGT se demande : devons-nous interpellier le RN ou « continuer à les laisser tranquille » ? Dans la CGT, une minorité affirme qu'il faut « aller les voir pour les dénoncer ». Avec le recul, nous savons maintenant que la CGT exprimait plus une préoccupation qu'une question, car elle a précisé très vite qu'il n'était pas question pour elle de rencontrer le RN.

La FSU est très partagée.

La FGR-FP demande que faire dans un département où il n'y a que des RN ? Ouest France a refusé de relayer le questionnaire car le RN n'avait pas été contacté.

Les 9 organisations de retraité-e-s se sont réunies mardi 6 septembre 2022.

La discussion générale a encore montré une grande convergence entre les 9. Le gouvernement annonce une nouvelle « réforme » de l'assurance chômage, menace d'un nouveau recul de l'âge de départ en retraite. Les tensions économiques nées de la guerre en Ukraine ont des conséquences sur le marché mondial du blé et sur les difficultés alimentaires pour les pays pauvres et, plus largement, sur le coût des produits alimentaires dans nombre de pays. L'augmentation du prix du gaz et de l'électricité provoque, en cascade, une forte inflation et une hausse importante des prix qui rend la vie beaucoup plus difficile au quotidien pour une bonne partie de la population en France. Le gouvernement et le Parlement ont retenu une augmentation de 4 % des pensions de retraite, nous sommes encore une fois loin du compte.

Sujets sur lesquels nous devrions prendre des décisions :

- Certaines organisations ont décidé d'une action pour le 29 septembre 2022. Nous avons retenu

l'éventualité d'une action des retraités et retraitées « à la rentrée », nous y sommes.

- Nous devons voir l'opportunité de contacts avec les groupes parlementaires, en liaison peut-être avec le PLFSS, et d'actions éventuelles.
- Nous avons des inquiétudes sur le fonctionnement de la Sécurité sociale et sur la situation difficile de nombreuses CARSAT qui manquent de personnel, accumulent les dossiers des nouvelles personnes en retraite ce qui provoque des situations catastrophiques.

Le gouvernement fixe ses priorités en paroles, le « virage préventif de la santé », un système « basé sur les besoins de santé », des Ehpad « plus sûrs et mieux médicalisés », ... tout cela va venir dans le PLFSS, sur lequel nous devons intervenir et interpellier les élu-es.

La CGT insiste sur l'importance du 29 septembre qui porte sur le pouvoir d'achat et sur les retraites complémentaires qui vont être discutées au CA Agirc-Arrco du 6 octobre (évolution du point,

utilisation de la « réserve », ce qui nécessite une mobilisation de tous (actifs et retraités). Elle informe que, le 27 septembre, CFDT, UNSA et FO mobilisent sur la santé et le pouvoir d'achat, ce qui va affaiblir le 29 et semer le flou.

La FSU souhaite une action spécifique des personnes en retraite, compte-tenu des importantes revendications sur les pensions (base et complémentaires), sur la loi autonomie abandonnée et les faibles mesures, le PLFSS avec les baisses des dépenses publiques.

Solidaires dénonce les propos choquants de Macron sur l'abondance alors que seule une minorité se gave. Des prix augmentent à cause de la guerre (blé, gaz surtout) mais aussi des multinationales qui font leur prix et peuvent continuer de spéculer. Tout ceci repose la question de la totale liberté de commerce et la totale liberté de circulation des capitaux, sans aucun contrôle. Les prix des énergies fossiles, en cours d'épuisement, vont augmenter, car la rareté fera le prix. Ça peut arriver aussi pour l'eau potable.

La question de la souveraineté sanitaire n'a pas reçu de réponse. Maintenant se posent les questions de la souveraineté énergétique et de la souveraineté alimentaire. Le gouvernement n'y répond pas non plus, il continue de faire confiance « au marché » et aux chefs d'entreprises. L'inflation reste un moyen de reporter la dette sur d'autres, en l'occurrence des entreprises vers les salariés et les retraités.

Macron se refuse à taxer les superprofits, notamment de Total énergie. Des choix de vie difficiles arrivent : vivre sans pétrole, sans gaz, sans eau ? Le Président, après avoir annoncé les confinements, va nous demander de nous priver d'eau, d'électricité, de retourner à la bougie ?

Face à cette situation, un « tous ensemble » serait nécessaire, mais semble difficile, Solidaires appelle au 29. Une action spécifique des retraité-es s'impose : en 2022, nous perdons encore au moins 2 % de pouvoir d'achat ; le scandale des Ehpad n'a rien changé quant aux politiques publiques ; la loi grand âge est abandonnée ; et le PLFSS va nous concerner, nous devons en parler aux parlementaires.

Positions sur l'interpellation du RN :

La CGT s'oppose à contacter le RN, même si des adhérent-es votent pour lui : il y a une différence entre le vote individuel de personnes qui adhèrent à la CGT et votent RN et le positionnement de la CGT.

La FSU s'oppose à une rencontre avec le RN.

Pour la CFTC, le résultat des élections politiques est légitime, les élu-es RN sont élu-es.

La CFE-CGC pense aussi que les élu-es sont légitimes et qu'il faut aussi leur demander un rendez-vous. Elle est gênée d'écrire que nous n'irons pas voir le RN car cela va choquer des adhérents de toutes les organisations.

Pour l'UNIRS-Solidaires, à l'unanimité des remontées, ce sera sans le RN.

Pour Ensemble & Solidaires, le RN est un ennemi qu'il faut combattre.

FO pense qu'il n'est pas utile de s'engueuler sur le RN. La CFDT nous allumerait si nous allions voir le RN, c'est une raison suffisante pour ne pas le faire... La prochaine réunion devra prendre une décision...

Groupe de travail sur le pouvoir d'achat

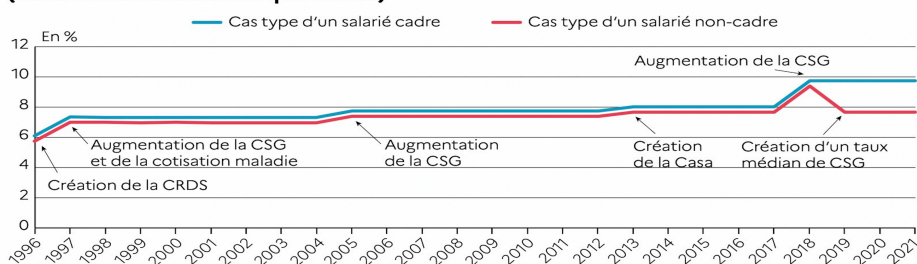
Solidaires a déjà envoyé quelques données, dont les graphiques montrant la perte de pouvoir d'achat depuis 2014, période du début des gels, en intégrant ou pas la hausse de la CSG. Un autre graphique part de 2008, il montre que les pensions ne se sont pas écartées de façon importante de l'inflation jusqu'en 2014, ni même jusqu'en 2017 avec la faible inflation. C'est ensuite, avec Macron, que les pertes augmentent fortement.

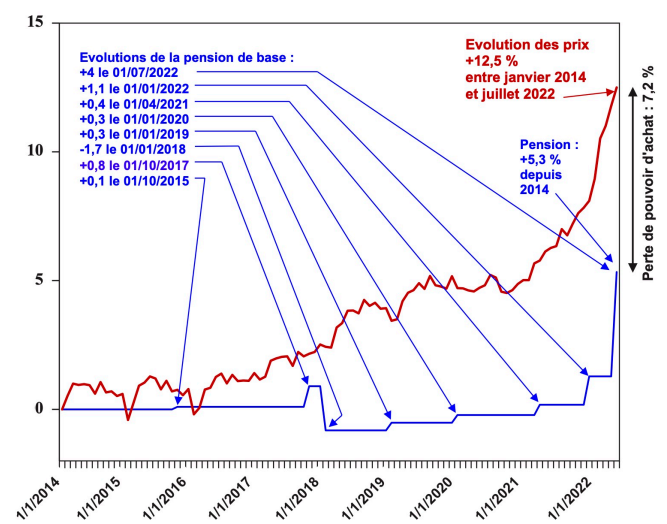
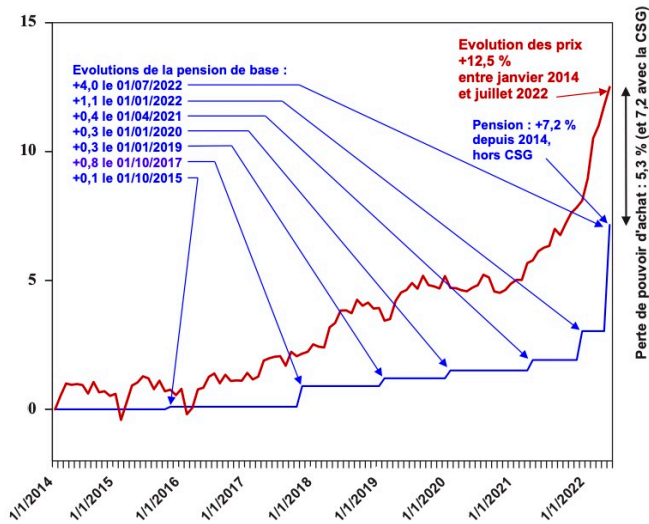
A long terme, le salaire moyen augmente bien plus que l'inflation et les pensions.

Au-delà de ces données déjà diffusées, les demandes sont :

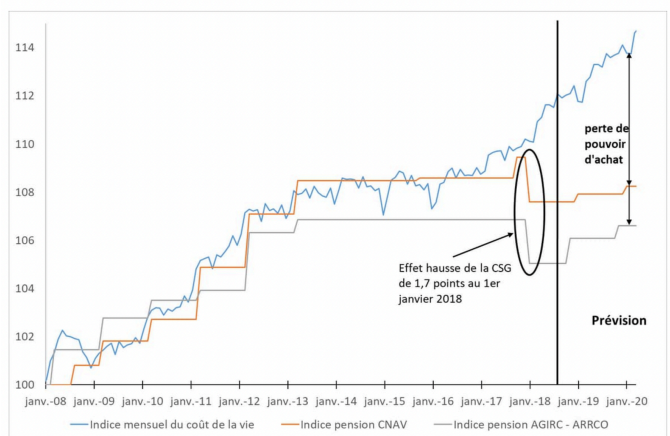
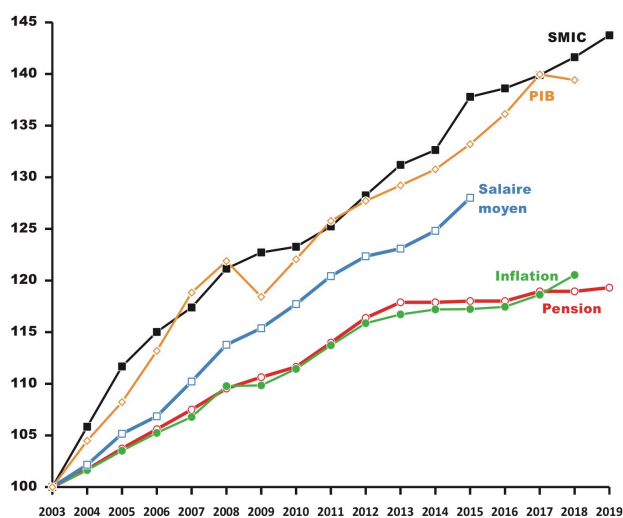
- pour la CGT, partir de 2008 au lieu de 2014 (début des gels), plutôt que de chiffrer le montant du rattrapage, donner quelques exemples de générations significatives.
- La FSU préfère ne pas intégrer l'augmentation de la CSG (mais la signaler à part), donner une image concrète des mauvaises revalorisations depuis 20 ans, 10 ans, 5 ans..., pour préciser une revendication unifiante et globale concernant les retraité-es actuel-es et les futurs.
- Faut-il citer les autres taxes ? (voir ce graphique extrait du rapport Drees 2022).

Graphique 2 Évolution du taux de prélèvements sociaux sur les pensions de retraite (au 31 décembre de chaque année)





Graphique 2 – Comparaison de l'évolution du niveau des pensions nettes par rapport à l'indice des prix hors tabac (base 100 en janvier 2008)



Décisions des neuf organisations :

- **Réunion de travail sur le pouvoir d'achat** : chaque organisation envoie à Solidaires (Patrice) les coordonnées des personnes qui y participeront et ces personnes décideront de la date et du lieu de leur rencontre. Les participants n'ayant pas pu trouver une date commune plus tôt, cette réunion aura lieu tardivement à Solidaires, mardi 4 octobre, après la réunion plénière des 9 le 23 septembre.
- **Préparation des écrits** : Carsat (FO), Agirc-Arrco (FO), pouvoir d'achat sur 2022 et négociations pour rattraper le retard (Solidaires). La réunion du groupe de travail arrivant tard, il a été souhaité, après la réunion, que Solidaires propose un tract rapidement, ce qui a été fait.
- **Réunion des 9 organisations** : vendredi 23 septembre, à 10 h au local de la CFE-CGC.

Principaux éléments de la discussion

Sur l'action nécessaire :

La Basse-Normandie (Jean-Pierre) : le PLFSS représente l'occasion d'interroger les députés, mais il serait temps d'aller au-delà et de se mobiliser car le confinement a engendré des dépenses

Il nous faut arriver à des propositions concrètes à faire aux autres organisations quant aux initiatives spécifiques à prendre au cours du dernier trimestre 2022. L'action est légitime avec la perte de pouvoir d'achat d'environ 2 % de plus, l'abandon de la « Loi Grand Âge », la situation des EHPAD où rien n'a changé après les scandales, l'évolution catastrophique de l'hôpital public... Mais quelle action et quand ?
A vous la parole...

supplémentaires, a obligé à dépasser l'ONDAM dont il faut sortir, compte-tenu de la situation des hôpitaux. Sans mobilisation réelle, le service public hospitalier sera sabré.

La Vendée (Denis) souligne l'excellent travail du G9 et souhaite la même dynamique dans l'ensemble du monde syndical. Le G6 départemental connaît la même bonne ambiance que le G9 national. Le 29 ne parlera que très peu des retraité-e-s. Les éléments sur le pouvoir d'achat méritent un tract distribué sur les marchés. L'annonce de Macron sur la réforme des retraites dans le PLFSS sans débat parlementaire, mérite une action spécifique des retraité-es. L'élaboration du PLFSS sera effectuée par 3 élu-es de Renaissance, 1 d'Horizon, 1 du Modem, donc par des élu-es de LREM et de quelques LR favorables à une réforme...

Quelle action ? Une action médiatique à Paris a toujours plus de poids que celles en province, il faut avoir le courage de dépenser de l'argent pour aller à Paris. Agirc-Arrco et sa revalorisation, n'est-ce pas l'occasion d'agir ?

Sur une rencontre avec le RN :

Vendée (Denis) : nous n'acceptons pas le RN, mais ses élu-es sont là. Que faire de ce parti représentant 30 % de la population ? SUD CT rencontre ses patrons y compris lorsqu'ils sont du RN...

Essonne (Carine) : aller voir le RN ne sert à rien, mais il faut aller voir ses électeurs et leur montrer qu'ils font fausse route.

Nord (Jean-Louis) ne se voit pas aller voir les électeurs qui ne se dévoilent pas (les gens ne disent pas « j'ai voté RN ») et dont beaucoup ne justifient pas leur vote, sauf en disant qu'il faut essayer quelque chose de nouveau.

Calvados (Christian) souligne qu'aller voir les électeurs RN et distribuer sur les marchés demande du temps et des militant-es.

PTT (Philippe) est contre aller les voir car nous dénonçons la perte des repères et des digues qui les maintenaient à part. Le RN est différent des autres forces politiques, y compris de celles que nous ne supportons pas. S'adresser à la population, c'est s'adresser aux électeurs du RN qui représente un tiers des électeurs. Le RN s'est enraciné en profondeur. Parmi les électeurs du RN, il y a des gens désorientés, et il y a aussi « des fachos ».

PTT (Philippe) pense aussi qu'il faut une action des retraité-es, notamment à l'occasion du PLFSS, mais comment l'articuler avec les actions interpro avec un arc large qui ne manquera pas si la réforme des retraites arrive ? Nous devons nous situer de façon un peu décalée. Une manif nationale, dans la période d'actions interpro importantes, n'est pas pertinente.

Calvados (Christian) pense qu'il faut gagner sur les retraites pour gagner sur le reste, l'action contre la réforme est primordiale et prioritaire, ce qui demande de nous articuler avec les actifs.

Nord (Jean-Louis) penche pour une action nationale car les manifestations régionales ne font pas la une de la presse.

Paris (Geneviève) craint qu'une action des retraité-es risque de créer un clivage intergénérationnel, alors que tout le monde a les mêmes préoccupations.

Loire-Atlantique (Jacky) cite les sondages des votants RN dans les syndicats. La logique « on a tout essayé sauf le RN » est à combattre. Dans le département, seule la FI est allée dans les quartiers. Nous tenons des permanences fiscales dans les quartiers, où nous sommes vite confrontées à la critique de l'assistanat, ce qui est compliqué.

Paris (Jean-Yves) : le RN est institutionnalisé et a obtenu des postes dans l'Assemblée nationale, mais aller les rencontrer serait donner une aura au RN. Zemmour a obtenu 7,5 % des voix... Dans les quartiers défavorisés, le RN a une présence, et Solidaires seule ne peut pas compenser. La désespérance est née de la politique de la gauche, des propos actuels de Cazeneuve.

Précisions des interventions et synthèse de Patrice Perret :

- Sauf si Macron retire sa réforme, une forte action interpro large aura lieu, les retraités doivent trouver le moyen de s'affirmer en plus. La négociation Agirc-Arrco représente une occasion d'agir.
- Dans le G9 national, nous en restons au refus de demander une rencontre au RN.

lil - Trésorerie

Le trésorier, Denis Turbet-Deloff, présente une situation saine, nous avons 4 710 € sur le compte courant et 11 054 € sur le livret A.

Les cotisations n'arrivent que très lentement, notamment des grosses structures : PTT, Santé sociaux, SNJ qui n'ont pas encore versé, ce qui explique que nous n'en sommes qu'à 4 382 adhésions au lieu de 7000.

Nous avons aussi 380 adhésions directes venant de 33 structures locales.

➤ **Décision** : Denis est mandaté pour envoyer une relance.

Denis présente les éléments d'une discussion à avoir sur le financement de l'Unirs en notre qualité d'observateur dans Solidaires.

L'Unirs devrait payer à Solidaires la cotisation de 4,50 € par adhérent-e direct-e en retraite, que les structures locales devraient verser à l'Unirs, ce qui va logiquement supprimer leur forfait annuel de 20, 60 ou 100 € à l'Unirs, ce qui va nous priver de recettes et nécessiter d'augmenter le montant de la subvention annuelle de Solidaires.

Quelle cotisation faut-il demander aux départements qui n'ont pas d'adhérent direct ? Les

façons de cotiser dans les départements différent beaucoup d'un département à l'autre, l'AG pourrait en discuter.

Notre comptabilité sera sans doute soumise à contrôle par les commissaires aux comptes de l'organisation à partir du moment où nous serons reconnus comme membre à part entière de Solidaires et que nos cotisations seront intégrées aux ressources de Solidaires. Cela suppose de notre part un peu plus de clarté dans les différentes formules de trésorerie des Udirs locales.

Il serait logique que l'Unirs prenne en charge les frais de déplacements et d'hébergement pour venir à l'Unirs. La trésorerie actuelle ne le permet pas, il faudrait que Solidaires reverse une partie des 4,50 € qu'elle touche par adhérent-e des fédérations et syndicats nationaux. Ce serait clair et simple, préférable au système actuel d'un forfait annuel de 2 500 €, d'autant plus qu'actuellement notre barème pour les structures nationales est très inégal : la structure nationale de 200 adhérent-es paie autant que celle qui en a 1 500 (mais demander plus provoquerait des remous...).

Principaux éléments de la discussion

Calvados (Jean-Pierre) insiste sur l'importance de prendre en charge nationalement les déplacements pour venir à l'Unirs, ce qui impose d'augmenter les cotisations à l'Unirs. Le système annoncé est un vase communicant qui fait entrer et sortir de la trésorerie de l'Unirs 4,50 € par adhérent-e. Ne faut-il pas envisager de payer plus que 4,50 € ? Certains départements vont payer seulement 4,50 € au lieu de 20 € actuellement alors que d'autres vont payer bien plus. L'AG a de quoi débattre...

Une rencontre avec le syndicat SUD Santé sociaux dans le Calvados a discuté de la création de liens avec leurs retraités, mais le syndicat a informé de son incapacité de connaître le nombre de ses retraité-es car les sections ne les distinguent pas. Cela impose de se poser la question de recenser les retraité-es dans les sections et les syndicats.

Le Nord (Jean-Louis) a deux barèmes de cotisation, selon le montant des revenus.

Synthèse de Denis : en plus des éléments de l'introduction au débat, se pose la question d'une cotisation minimum forfaitaire des structures locales (notamment de celles qui n'ont pas d'adhérent direct) pour qu'elles soient adhérentes de l'UNIRS et aient un droit de vote à l'AG (règlement intérieur). Le trésorier s'engage à préparer une note de synthèse sur l'ensemble de ces points pour le débat en AG le 13 octobre prochain.

IV - Préparation de l'AG

Présences annoncées à l'AG, pour le moment. Nous faisons le point et listons les membres du CA qui seront présents la veille et ont besoin d'un couchage. Régulièrement, le point sera fait sur les inscriptions enregistrées quant aux présences à l'AG et quant aux candidatures pour le C.A.

Déroulement de l'AG :

- Odette A. et Jean-Louis assureront l'accueil. D'autres camarades peuvent encore s'inscrire.
- Carine Lyon présidera.
- Le traiteur sera le même que l'année dernière (probablement couscous un jeudi).
- Un ou une camarade du Secrétariat National sera invité-e.

- La place de l'UNIRS dans Solidaires sera abordée en complément du point trésorerie. Le débat sera alimenté par l'envoi du projet de lettre au SN de Solidaires (diffusé à ce CA).
- Le dossier sur l'âgisme, envoyé à plusieurs reprises depuis mars, sera discuté en vue de l'approuver.

Textes envoyés :

- La proposition d'ordre du jour a été envoyée le 23 août à toutes les structures (nationales et territoriales) avec, au verso, le bulletin pour les inscriptions.
- Le projet de Rapport d'activité du C.A. a lui aussi été envoyé le 23 août. Un nouvel envoi sera effectué à l'issue de ce C.A. pour intégrer les dernières mises à jour (la tenue de ce C.A. du 15 septembre et les deux dernières réunions du G9).

- Une proposition de Motion d'actualité et d'orientation a été envoyée le 23 août. Les structures n'ont pas demandé de modification sur l'ordre du jour et le rapport d'activités.

La motion d'actualité a suscité des amendements du Calvados (le constat des dégradations environnementales n'est pas nouveau), du Nord (la PAC versée aux grandes exploitations agricoles, le travail commun avec des associations environnementales, la marchandisation de la perte d'autonomie, l'accueil à l'hôpital, la réforme des retraites), Paris (la loi grand-âge, la fin de vie, la clarification de revendications), la Vendée (la valeur travail et l'augmentation du nombre de démissions). Les échanges lors de ce C.A. conduisent à améliorer certains points. Gérard va envoyer dès demain le texte ainsi amendé.

Prochaines réunions de 2022 :

CA mercredi 12 octobre, veille de l'AG du jeudi 13 octobre 2022.

ANNEXE : analyse du contexte politique, économique, social, syndical et environnemental

La maison brûle

L'été 2022, en France particulièrement, aura été « historique », avec le record des températures depuis qu'elles sont enregistrées, le record des sécheresses et peut-être le record des incendies de forêts. Il est très difficile maintenant d'être « climato-sceptique » et de douter des changements climatiques rapides. Chacune et chacun peut constater, au quotidien, que ceci a des conséquences très concrètes sur nos corps, sur nos esprits et sur nos vies : fatigue, déshydratation, manque de sommeil, angoisses ; sur les marchés, absence ou rareté de certains aliments, légumes, fruits, augmentation des prix, augmentation des coûts, menaces sur l'énergie dont l'accès est de plus en plus onéreux, etc.

Le réchauffement a de nombreuses conséquences : l'insuffisance en eau conduit déjà dans quelques endroits à des rationnements, voire à des coupures, et préfigure des débats ou, à défaut, des luttes pour savoir quelles seront les priorités à retenir (l'alimentation des piscines privées, l'arrosage des greens des terrains de golf, l'arrosage des cultures gourmandes en eau (maïs, soja, etc.), l'alimentation des foyers pour l'alimentation et l'hygiène, etc.), la fourniture d'eau aux industries, etc. Les incendies

de forêts devraient obliger à penser à une gestion différente du domaine forestier. La rareté de l'eau devrait mettre en cause l'industrie agroalimentaire (la viande est l'aliment dont le coût en eau est le plus élevé). Les rivières à sec mettent en question la production énergétique, le refroidissement des centrales EDF, l'approvisionnement des barrages hydrauliques et posent de graves problèmes à toutes les régions agricoles qui produisent grâce à l'irrigation. Bien entendu, tout ceci modifie, sans que nous l'ayons voulu, la végétation « naturelle » de zones entières, oblige à modifier certaines cultures, obligera rapidement à changer l'urbanisme et l'occupation des sols, et modifie déjà les paysages et notre environnement visuel et sensitif.

Pendant le même temps, le réchauffement accélère la fonte des glaciers partout sur les massifs montagneux et la fonte des « réserves » de l'Arctique et de l'Antarctique. Sur les continents, de nombreuses vallées ont des problèmes supplémentaires d'irrigation. Sur les côtes, la montée des eaux des océans met en péril certaines zones souvent très peuplées. Sécheresses et désertifications d'un côté, inondations et

disparition sous les flots de zones habitées, tout ceci va augmenter les flux de populations amenées à se déplacer pour trouver d'autres lieux pour vivre. Nous voyons bien que la multiplication des ventilateurs dans chaque pièce de l'appartement ou de la maison ne peut être la solution d'avenir, pas plus que le repliement sur la maison de campagne, au frais, près de la rivière, quand tout ceci existe, ce qui est tout de même très exceptionnel.

Il s'agit, plus fondamentalement, tout à la fois de décider démocratiquement de comment freiner cette évolution et quelles nouvelles orientations prendre dans de multiples domaines pour adapter nos vies à cette situation mouvante. La première nécessité est bien de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Très concrètement, ceci signifie qu'il faut cesser d'investir dans de nouveaux projets gaziers ou pétroliers. Il ne faut pas relancer des centrales à charbon et il ne faut pas vouloir compenser le manque de gaz russe par une importation de gaz de schiste venant d'Amérique

Le gouvernement cogne

Le nouveau Président et le nouveau gouvernement sont dans la continuité des précédents. Pendant l'incendie de la planète, l'accaparement des richesses par les plus riches se poursuit, et la politique des dirigeants est dominée par cet objectif premier. Aucune disposition n'est prise qui viendrait compromettre la profitabilité des capitaux et des investissements. Le 14 juillet, le Président de la République a annoncé un objectif de « sobriété

Inflation

L'inflation est déjà un signe de surchauffe de l'économie, d'une demande excessive par rapport aux capacités de production, d'une masse monétaire en circulation qui augmente plus rapidement que la production des biens et des services. C'est en partie ce qui a expliqué l'inflation apparue lors de la crise sanitaire (baisse des productions dans certains domaines, augmentation des demandes dans d'autres domaines ou dans les mêmes, et déséquilibres nouveaux dans de nombreux marchés). La guerre en Ukraine a accentué cette tendance avec, par exemple, une augmentation du prix de l'énergie liée au poids de la Russie sur le marché du gaz, et une augmentation du prix des céréales tenant au poids de la Russie et de l'Ukraine dans le marché du blé. Il faut aussi ajouter la liberté qui continue de présider dans le fonctionnement des marchés mondiaux avec l'intervention constante des comportements spéculatifs. De façon plus déterminante, l'inflation résulte de plus en plus du désordre lié à l'extrême

du Nord. C'est vers une nouvelle cohérence globale qu'il faut aller. La recherche de la souveraineté sanitaire, alimentaire et énergétique, dans un premier temps, devrait conduire à réduire les transports de marchandises aux quatre coins de la planète, sources de coûts financiers et de pollutions et de nuisances en tous genres. Il ne faut plus laisser les détenteurs de capitaux totalement libres de décider de leurs choix et de leurs lieux d'investissements, en ne prenant en compte que la rentabilité financière de leurs projets. Il est temps de considérer les biens humains essentiels comme des biens communs et non plus des marchandises. Si la primauté, c'est la vie et pas les profits de quelques-uns, alors il faut notamment ne pas retenir la « voie » de l'organisation d'un marché des droits à consommer (comme il existe déjà un marché des droits à polluer qui, de fait, permet aux pollueurs d'acheter à bon compte des droits à polluer) où les plus forts achètent les droits non utilisés par les plus faibles.

énergétique » et de « planification écologique ». Là encore, on peut se douter qu'il s'agit plus de communication que de tournant idéologique. Ces sujets ont été abordés par le Conseil des ministres du 24 août et par celui du 31 août. L'urgence effective pour ce gouvernement, ce sont les restrictions d'approvisionnement en gaz et électricité liées à la guerre en Ukraine. Une loi « énergie-climat » est également annoncée.

mondialisation des échanges, qui est plus source de fragilités et de dépendances que de la paix et de la prospérité qui devaient nous arriver, en plus. La division internationale du travail liée à la mondialisation qui prédomine depuis plus de trente ans repose principalement sur le recours à une main-d'œuvre financièrement très « concurrentielle » (très faibles salaires, très peu de réglementations sociales, etc.) et à un coût des transports très faible (pour l'essentiel, des conteneurs venant de Chine). Sur le moyen terme, ceci est appelé à changer : la Chine voit émerger une classe moyenne et le niveau moyen des salaires est en progression pendant que le coût des déplacements maritimes commence à monter avec les pressions sur les marchés des hydrocarbures. Tout ceci va augmenter, et augmente déjà, le coût de certaines importations en Europe. Sur le court terme, et peut-être pour un certain temps, les tensions géopolitiques liées à la guerre provoquée par la Russie en Ukraine perturbent des échanges

mondiaux et confirment, après la crise sanitaire de 2020, combien la vie des habitantes et des habitants de notre pays a été rendue à ce point dépendante de ce qu'il se passe parfois très loin ailleurs. En 2020, c'était la question de la souveraineté sanitaire qui était posée, question qui demeure, car aucune décision n'a été prise pour regagner une quelconque « autonomie nationale » dans ce domaine. C'est, maintenant, celle de la souveraineté énergétique qui est posée et, partiellement, celle de la souveraineté alimentaire (avec le coût augmenté des engrais, largement utilisés par une agro-industrie grande consommatrice, et avec les tensions sur le marché du blé). Et les tensions géopolitiques actuelles perturbent principalement les marchés du gaz, des engrais, du bois, du papier-carton, etc. Ceci occasionne des tensions sur les prix dans ces domaines et participe aussi à l'augmentation des prix.

La crise climatique a des répercussions rapides sur le prix de nombreux produits (principalement, les

céréales). Il y a déjà des années que le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) a sonné l'alarme : si la planète se réchauffe, les événements climatiques extrêmes (sécheresse, inondations, etc.) vont se multiplier, avec, comme conséquence, une hausse importante du prix des produits agricoles, par nature très sensibles aux conditions climatiques. Et nous constatons déjà que certaines orientations, bonnes, prises pour agir contre le réchauffement climatique, comme l'électrification de nouveaux usages, peuvent avoir des effets aussi sur les prix : la fabrication des batteries pour les voitures électriques requiert des métaux rares qui sont produits uniquement dans quelques pays, dont tous les autres vont devenir dépendants de leurs chaînes d'approvisionnement, et de leurs prix. Tout ceci fait dire à certains économistes que, par l'inflation actuelle, nous payons le prix de notre dépendance aux fossiles.

Pénurie et sobriété

Retraités et retraités, nous nous souvenons de Claude Allègre qui, tout au long des années 1990 et 2000 a eu son heure de gloire en fustigeant les experts du GIEC et en ridiculisant, dans son livre « L'imposture climatique », les écologistes et les climatologues alertant notamment sur le réchauffement climatique. Heureusement pour lui que le ridicule ne tue pas, sinon il serait mort depuis longtemps. Nous nous souvenons aussi d'Emmanuel Macron qui, le 15 septembre 2020, devant une centaine d'entrepreneurs et entrepreneuses de la « French Tech » réunis à la salle des fêtes de l'Élysée, ironisait sur les personnes mettant en doute l'intérêt de la 5G : « *La France est le pays des Lumières, c'est le pays de l'innovation... la France va prendre le tournant de la 5G parce que c'est le tournant de l'innovation ... contre ceux qui préféreraient le modèle Amish et le retour de la lampe à huile* ». Il n'est pas ridicule maintenant, la « Lumière », qui nous parle de pénurie, de sobriété et qui, probablement demain, après la réunion de son nouveau Conseil de Défense, va nous annoncer, non plus des confinements, mais des coupures d'eau, des coupures de courant, des

tickets de rationnement. Pendant sa campagne pour l'élection présidentielle, il n'a pratiquement pas eu un mot pour ces questions d'environnement. Il nous parlait toujours de croissance, de PIB, de développement, de prospérité et d'abondance. Il nous parle désormais de pénurie et de rareté. En ouvrant le Conseil des ministres du 24 août 2022, Macron a appelé « *à la fin de l'abondance, de l'insouciance et de la démagogie* ». Nous savons qu'il ne s'adresse pas à ceux qui utilisent des jets privés, mais à tous ceux qui, déjà, galèrent : il nous annonce, comme d'autre en d'autres temps, « *du sang et des larmes* ». Il donne le ton : la France va prendre le tournant de la sobriété. Nous avons déjà eu le « tournant de la rigueur » de Pierre Mauroy en 1983. Les pauvres y sont toujours. Le tournant de la 5G, les riches y seront. Le tournant de la sobriété, il va s'ajouter à la rigueur pour les pauvres. C'est bien, avec tous ces tournants : les gouvernants mettent les gens dans leur cercle : les pauvres dans un grand cercle, et qui tournent, qui rament et qui galèrent ; et les riches, qui tournent dans leurs Cercles, avec les Lumières, avec la sueur et la peine des autres.

Des attaques encore plus dures

En s'appuyant sur « la guerre » qui est « à notre porte », et sur la crise climatique qui oblige à changer les comportements, les gouvernants vont s'efforcer de faire porter les mauvaises conséquences principalement, voire uniquement, sur le plus grand nombre. Nous avons déjà vu Macron à l'œuvre, avec

ses réformes fiscales et budgétaires toutes prises en faveur des plus gros détenteurs de capitaux. Nous savons que même pendant les catastrophes, la lutte de classes continue. En avril 1912, dans la nuit du naufrage du Titanic, outre qu'il n'y avait pas assez de canots de sauvetage et qu'ils sont partis à moitié de

leur capacité, il y avait essentiellement des passagers de 1^e classe dans ces canots de sauvetage. En octobre 2022, en confrontant les superprofits réalisés par quelques multinationales des secteurs qui profitent largement du contexte économique et géopolitique et la situation de millions de familles en difficultés, le débat logique est de se demander si, dans l'urgence, il ne faudrait pas taxer ces superprofits pour financer des aides aux familles qui ont des gros problèmes de pouvoir d'achat. Déjà, la Commission Européenne, l'Agence Internationale de l'Énergie et l'ONU plaident en faveur de telles taxes exceptionnelles. Au Royaume-Uni, le gouvernement a mis en place à partir de juillet 2022 une taxe exceptionnelle de 25 % sur les entreprises pétrolières et gazières, notamment celles qui opèrent en mer du Nord. En Espagne sont visées, outre les profits des compagnies énergétiques en 2023 et 2024, également les banques qui réalisent plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires. En Italie, le gouvernement a mis en place une taxe de 25 % sur les superprofits des entreprises énergétiques. La Roumanie, la Grèce, la Hongrie, notamment, ont fait de même, parfois en élargissant aux compagnies d'assurances, aériennes ou de télécoms. L'Allemagne et la Belgique « réfléchissent sérieusement » à aller dans cette direction. En France, la « réaction » des porte-parole des principaux détenteurs de capitaux est toujours plus forte que la moindre once d'humanité. Au milieu de l'été, l'Assemblée nationale et le Sénat ont rejeté l'idée d'un impôt exceptionnel sur les superprofits engrangés par les multinationales qui ont profité de la crise. Bruno Le Maire se refuse à faire payer les superprofits, car il ne veut pas donner un mauvais signal aux détenteurs de capitaux en craignant qu'ils fuient l'espace français. Ce que nous vivons depuis plus de 30 ans le dément totalement, alors que nous savons très bien que les profits d'aujourd'hui ne font pas les investissements de demain ni les emplois d'après-demain, mais, bien plutôt, que les profits d'aujourd'hui font les revenus énormes des principaux actionnaires d'aujourd'hui, et les inégalités scandaleuses d'aujourd'hui. Pour Bruno Le Maire, il faut que la France reste attractive pour les investisseurs internationaux, qu'elle soit un petit coin de paradis fiscal pour les capitaux. Ça semble aller pour TotalEnergie qui déclare 5,7 milliards d'euros de profits en trois mois, deux fois plus qu'à la même période en 2021. Madame Borne ne souhaite pas « taxer » ces superprofits, mais elle défend les initiatives librement consenties par les entreprises. Aussi sommes-nous invités à dire merci à TotalEnergie qui « a fait un geste » en accordant une réduction du prix à la pompe dans toutes ses stations jusqu'à la fin de l'année, ce qui va d'ailleurs lui amener un grand nombre de clients qui iront moins se fournir chez la concurrence ! Avec ce genre de gouvernement, c'est la modernité d'Ancien Régime : les très riches sont peu taxés, et, avec leur fortune, ils peuvent

investir dans les Arts et les Lettres, créer des Fondations, faire des dons aux Musées nationaux, ouvrir au regard du public leurs œuvres accumulées, selon leur bon plaisir. C'est là qu'est l'abondance, chez ces « mécènes » financés par les impôts qu'ils ne payent pas, voire les aides multiples qui leur arrivent. Pour les autres, la loi dans toute sa rigueur s'applique : là, aucun choix possible, aucun bon vouloir pour décider de payer, ou pas, ses impôts par exemple.

L'inflation est forcément au cœur d'un conflit de répartition entre les acteurs économiques : l'État, dans les cas où il finance des dispositifs d'aide (avec les questions des aides et de ceux qui en bénéficient, et des impôts et de ceux qui en payent pour financer ces aides) ; les ménages, qui doivent payer plus cher ce qu'ils achètent ; les salariés et les retraités, dont la rémunération augmente moins vite que l'inflation ; les entreprises, pour celles qui devraient rogner sur leurs marges. L'inflation modifie aussi les rapports entre les détenteurs de capitaux, entre celles et ceux qui prêtent des capitaux et qui attendent les remboursements (intérêts et capital) et celles et ceux qui empruntent des capitaux (les « investisseurs ») et qui espèrent que leurs remboursements vont leur coûter moins cher grâce à l'inflation. Elle modifie également les rapports internationaux, par exemple entre les pays exportateurs de produits dont les prix augmentent (hydrocarbures, etc.) et les pays importateurs de ces mêmes produits. Il est manifeste que la hausse des prix ne touche pas tous les ménages, ni toutes les entreprises, de la même façon. Les ménages les plus pauvres sont les premières victimes, car ils consomment une part plus importante de leur faible revenu en énergie et en produits alimentaires.

Aujourd'hui comme hier, l'inflation est le moyen de reporter sur le plus grand nombre le poids des dettes résultant d'une sous-taxation des plus riches : du fait de l'accaparement d'un maximum des richesses produites par la minorité la plus riche, la demande intérieure est en baisse, les producteurs restent libres de fixer leurs prix et augmentent ceux-ci pour compenser la réduction du nombre des ventes.

L'action sur les causes structurelles de l'inflation passe notamment par une autre répartition des richesses et par le développement des énergies renouvelables et la sécurisation des chaînes d'approvisionnement et doit aller de pair avec un soutien ciblé sur les ménages les plus vulnérables.

Quand Macron nous parle de sobriété, la réponse n'est pas de passer de trop à moins, mais de trop pour certains à assez pour toutes et tous. C'est probablement un changement global d'orientation politique qu'il faudrait envisager. Il est évident que nous ne pouvons pas espérer que ce soient celles et ceux qui ont mis le pays, et sa population, dans cette situation qui soient les mieux placés pour nous en

sortir. C'est toujours le même « logiciel » qui les anime, et, là encore, il y aura socialisation des charges, des ennuis, des nuisances, des inconvénients, et privatisation au profit de la minorité privilégiée des effets d'aubaine, des avantages, des privilèges maintenus. Notre « démocratie » conduit toutefois à cette situation : les fauteurs de troubles sont ceux qui vont les régler ! Nos luttes vont donc devoir insister sur la nécessaire juste répartition des efforts à faire dès lors qu'il sera admis qu'il y a des efforts à faire. Encore faut-il que tout ceci soit informé, et discuté, et débattu. Les débats doivent porter sur un grand nombre de domaines : quel sont les besoins auxquels la société doit aujourd'hui répondre ? Quels sont les gâchis à éviter, les économies, les meilleures utilisations en matière d'énergie aujourd'hui ? Nous savons qu'en matière d'isolation des immeubles (du froid l'hiver, du chaud l'été), des économies importantes peuvent être faites, tout en améliorant les conditions de vie au quotidien des personnes, de même en matière de transport. Mais tout ceci nécessite des décisions politiques et budgétaires collectives : relocaliser des activités de production, favoriser les circuits courts, revoir l'urbanisation des territoires et l'artificialisation des sols, améliorer les moyens des services publics et étendre leur champ d'intervention, etc. Le double discours des gouvernants se poursuit : pendant la crise sanitaire, le gouvernement a continué de supprimer des emplois et des lits à l'hôpital public ; les scandales dévoilés en matière d'EHPAD n'ont pas fait bouger le gouvernement en ce qui concerne les investissements dans les EHPAD publics ni accéléré quoi que ce soit quant à une « loi Grand Âge ». Malgré la prise de conscience plus forte de la crise climatique, le gouvernement continue de supprimer des emplois à l'Office National des Forêts (ONF).

Fin août et début septembre 2022, nous avons vu et entendu Mme Borne venir rassurer la population française : il n'y aura pas de rationnement, il n'y aura pas de coupures d'eau ou d'électricité. Le fait déjà qu'elle parle de cette éventualité, pour la repousser certes, est déjà un signe inquiétant. En outre, nous nous souvenons des propos tout aussi « rassurants » tenus au lendemain du 26 avril 1986 et de l'explosion à la centrale nucléaire de Tchernobyl par le Service central de protection contre les rayonnements ionisants selon lesquels « du point de vue de la santé publique, il n'y a aucun risque ». Le nuage de Tchernobyl se serait arrêté à la frontière. Nous nous souvenons des propos de Christine Lagarde, en octobre 2008, pour rassurer la population française après le déclenchement de la crise financière aux États-Unis avec les subprimes : « les banques françaises sont en situation plus solide que leurs voisins ». Ce sont tout de même des milliards d'euros

qui leur ont été versés pour « sauver l'épargne des Français » ! On se souvient, plus récemment, de Mme Agnès Buzyn, au début de la pandémie, voulant nous rassurer sur le fait que l'hôpital public était armé pour répondre à toute crise sanitaire. On sait ce qu'il advint de tous ces propos rassurants, contredits rapidement par les faits.

La question du pouvoir d'achat est un enjeu essentiel et conduit à reposer celle du partage des richesses. Aucune mesure fiscale n'est envisagée pour faire contribuer les plus riches. Les mesures retenues jusqu'à présent conduisent à continuer de cogner sur les salaires et les retraites, dont la « revalorisation » est nettement inférieure à l'évolution des prix. Ça veut dire que le pouvoir d'achat du plus grand nombre est encore rogné. Et c'est ce moment que retient Macron pour venir nous dire qu'il va falloir ne plus baigner dans l'abondance ! De même « l'épargne populaire » est siphonnée par des taux d'intérêt très largement inférieurs à cette même inflation. C'est aussi une façon pour le gouvernement de récupérer sur le plus grand nombre une partie des recettes dont il prive l'État en sous-taxant les plus riches et une partie des cadeaux, notamment sociaux (absence de cotisations sociales), qu'il déverse vers les employeurs les plus riches.

Les services publics sont toujours sacrifiés, toujours dans le cadre de l'austérité budgétaire et de la diminution des impôts des riches. La réforme des retraites, dans ce cadre, devient ouvertement un moyen de faire des économies budgétaires pour pouvoir financer d'autres dépenses : faute de recettes publiques suffisantes du fait de la suppression de l'ISF, de la baisse de l'impôt sur le revenu, du plafonnement de la taxation des revenus du capital et des dividendes, etc., l'État n'est pas en mesure de financer certains budgets publics sur lesquels il s'est tout de même avancé vis-à-vis de l'opinion publique (par exemple, l'aide à l'autotomie) ; il va donc dire aux salarié-e-s qu'il faut travailler plus longtemps ... pour aider les vieux. Bien entendu, celles et ceux qui refuseraient seraient de méchants égoïstes. En réalité, il faudra travailler plus longtemps à cause des cadeaux faits aux plus riches.

La politique de la peur est toujours une méthode de gouvernement et les chômeuses, chômeurs et précaires sont de plus en plus fragilisés.

En face, dans les résistances collectives plus ou moins organisées, nous avons la journée d'action syndicale du 29 septembre (CGT et Solidaires, et d'autres) et la proposition des partis membres de la NUPES d'une journée mi-octobre, discutée au cours d'une réunion large le 23 août, qui a fait l'objet d'un point au BN de Solidaires le 8 septembre.